

Sète, le 16 décembre 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 17H00

**Affiché conformément à l'article L. 2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales**

L'an deux mille vingt, le 14 décembre, le conseil municipal de la Ville de SETE, légalement convoqué le 08 décembre 2020, s'est réuni à la Salle Plantevin (Hôtel de Ville), sous la présidence de Monsieur François COMMEINHES, Maire.

Etaient présents : François COMMEINHES, Blandine AUTHIE, Vincent SABATIER, Jocelyne GIZARDIN, Romain FERRARA, Corinne AZAIS, Hervé MERZ, Francis HERNANDEZ, Patrick ANDRE, Jeanne CORPORON, François ESCARGUEL, Hervé MARQUES, Cédric DELAPIERRE, Madeleine ESTRYN, Véronique CALUEBA-RIZZOLO, Philippe CARABASSE, Laurent HERCE, Laure SEGUIN

Etaient absents ayant donné pouvoir : Joliette COSTE donne pouvoir à Vincent SABATIER, Claude MUSLIN donne pouvoir à Cédric DELAPIERRE, Alain ARMENIO donne pouvoir à Hervé MARQUES, Colette JAMMA donne pouvoir à Corinne AZAIS, Elyane SARDA donne pouvoir à François ESCARGUEL, François HERNANDEZ donne pouvoir à Romain FERRARA, Marialys CAMEL donne pouvoir à Blandine AUTHIE, Gérard NAUDIN donne pouvoir à François COMMEINHES, Corinne MOSLER donne pouvoir à Jeanne CORPORON, Jean-Pierre CONESA donne pouvoir à Blandine AUTHIE, Myriam REYNAUD donne pouvoir à Vincent SABATIER, Jean-Guy MAJOUREL donne pouvoir à Francis HERNANDEZ, Lydie MANCUSO donne pouvoir à Patrick ANDRE, Laurence MAGNE donne pouvoir à Jocelyne GIZARDIN, Horrida BOURAOUI donne pouvoir à François COMMEINHES, Anais VEYRAT donne pouvoir à Romain FERRARA, Sylvain DOMINGUEZ donne pouvoir à Jocelyne GIZARDIN, Cédric LICCIARDI donne pouvoir à Hervé MERZ, Manon TISSEUR donne pouvoir à Hervé MERZ, Anne LESAGE donne pouvoir à Philippe CARABASSE, Sébastien ANDRAL donne pouvoir à Véronique CALUEBA-RIZZOLO, Audrey VEDEL donne pouvoir à Laure SEGUIN, Sébastien DENAJA donne pouvoir à Laurent HERCE

Etaient absents : Sébastien PACULL, Aurélien LOPEZ

Madame Corinne AZAIS est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du 23 novembre 2020. Le compte rendu est adopté à la majorité par 32 voix Pour et 9 voix Contre.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation par le Conseil municipal d'une partie de ses attributions.

FINANCES

1-BUDGET 2021 VILLE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Délibération adoptée à la majorité par 32 voix Pour et 9 voix Contre

Lors de la séance du 23 novembre 2020, le Conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires 2021 du budget principal, et a approuvé le rapport d'orientation budgétaire.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le budget primitif pour l'exercice 2021, que le Conseil municipal a adopté, tel que présenté ci-dessous, de façon globale, et par chapitres et opérations :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	84 197 502,50	37 223 638,00	121 421 140,50
Recettes	84 197 502,50	37 223 638,00	121 421 140,50

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 429 054,35	20 039 322,12	20 039 322,12
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 228 000,01	35 509 498,00	35 509 498,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 225 255,00	1 472 595,00	1 472 595,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 035 546,00	14 864 847,00	14 864 847,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total des dépenses de gestion courante		70 917 855,36	71 886 262,12	71 886 262,12
66	CHARGES FINANCIERES	1 797 200,00	1 680 200,00	1 680 200,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	228 200,00	215 750,00	215 750,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI BUDGETAIRE	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		72 943 255,36	73 782 212,12	73 782 212,12
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 351 833,14	5 850 290,38	5 850 290,38
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 500 000,00	4 565 000,00	4 565 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 851 833,14	10 415 290,38	10 415 290,38
TOTAL		83 795 088,50	84 197 502,50	84 197 502,50

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	223 000,00	350 000,00	350 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 604 534,50	5 376 051,00	5 376 051,00
73	IMPOTS ET TAXES	62 588 648,00	65 815 537,00	65 815 537,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 291 576,00	11 047 193,50	11 047 193,50
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	917 989,00	1 219 019,00	1 219 019,00
Total des recettes de gestion courante		83 625 747,50	83 807 800,50	83 807 800,50
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1 150,00	1 150,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	209 000,00	209 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		83 630 747,50	84 017 950,50	84 017 950,50
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	164 341,00	179 552,00	179 552,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		164 341,00	179 552,00	179 552,00
TOTAL		83 795 088,50	84 197 502,50	84 197 502,50

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 500,00	67 300,00	67 300,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 774 884,14	2 058 017,00	2 058 017,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		0,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	120 400,00	101 000,00	101 000,00
	Total des opérations d'équipement	16 531 913,00	15 474 769,00	15 474 769,00
	Total des dépenses d'équipement	18 428 697,14	17 701 086,00	17 701 086,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	10 000,00	10 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 203 404,00	11 420 000,00	11 420 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS		0,00	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		1 600 000,00	1 600 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	781 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	12 984 404,00	14 840 000,00	14 840 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 416 101,14	32 544 086,00	32 544 086,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	164 341,00	179 552,00	179 552,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 700 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 864 341,00	4 679 552,00	4 679 552,00
	TOTAL	36 280 442,14	37 223 638,00	37 223 638,00

INVESTISSEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	938 229,00	1 178 839,00	1 178 839,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	9 699 356,00	9 858 908,92	9 858 908,92
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 637 585,00	11 037 747,92	11 037 747,92
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	3 080 000,00	1 998 000,00	1 998 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		0,00	
138	AUTRES SUBV D INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES	2 368 660,00	2 655 569,70	2 655 569,70
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 200 000,00	5 984 000,00	5 984 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 439 364,00	630 030,00	630 030,00
	Total des recettes financières	10 088 024,00	11 267 599,70	11 267 599,70
45...	Total des opé.pour compte de tiers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 728 609,00	22 308 347,62	22 308 347,62
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 351 833,14	5 850 290,38	5 850 290,38
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 500 000,00	4 565 000,00	4 565 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 700 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 551 833,14	14 915 290,38	14 915 290,38
	TOTAL	36 280 442,14	37 223 638,00	37 223 638,00

Opérations d'équipement

Opérations	Pour mémoire budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	Vote
9000000 EQUIPEMENT ET MATERIEL DES SERVICES	522 423,00	759 763,00	759 763,00
9000001 VOIRIE ET EQUIPEMENTS DE VOIRIE	2 160 000,00	1 605 000,00	1 605 000,00
9000002 AMENAGEMENT URBAIN	4 030 000,00	4 770 000,00	4 770 000,00
9000003 SMART CITY RESEAUX SECS	800 000,00	730 000,00	730 000,00
9000004 POLITIQUE DE LA VILLE	593 000,00	568 006,00	568 006,00
9000005 PARTICIPATIONS	4 129 490,00	1 855 000,00	1 855 000,00
9000006 BATIMENTS SCOLAIRES	735 000,00	455 000,00	455 000,00
9000007 BATIMENTS AUTRES	3 562 000,00	4 732 000,00	4 732 000,00
TOTAL	16 531 913,00	15 474 769,00	15 474 769,00

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

2-BUDGET 2021 PORT DES QUILLES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 du Port des Quilles tel que présenté ci-dessous, de façon globale, et par chapitres et opérations :

Libellés	Section d'Exploitation	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	314 500,00	126 000,00	440 500,00
Recettes	314 500,00	126 000,00	440 500,00

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	156 150,00	155 613,00	155 613,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	75 620,00	75 150,00	75 150,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 500,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		236 270,00	231 763,00	231 763,00
66	CHARGES FINANCIERES	3 750,00	2 950,00	2 950,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES		5 000,00	5 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses réelles d'exploitation		242 020,00	241 713,00	241 713,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 382,00	29 357,00	29 357,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	38 000,00	43 430,00	43 430,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		73 382,00	72 787,00	72 787,00
TOTAL		315 402,00	314 500,00	314 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	310 702,00	310 000,00	310 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes de gestion des services		312 202,00	311 500,00	311 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 200,00	3 000,00	3 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles d'exploitation		315 402,00	314 500,00	314 500,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL		315 402,00	314 500,00	314 500,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		100 000,00	100 000,00	100 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	24 202,00	26 000,00	26 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
20	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		24 202,00	26 000,00	26 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		124 202,00	126 000,00	126 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		124 202,00	126 000,00	126 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	50 820,00	53 213,00	53 213,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		50 820,00	53 213,00	53 213,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
24	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		50 820,00	53 213,00	53 213,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	35 382,00	29 357,00	29 357,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 000,00	43 430,00	43 430,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des recettes d'ordre d'investissement		73 382,00	72 787,00	72 787,00
TOTAL		124 202,00	126 000,00	126 000,00

Rapporteur : Monsieur Romain FERRARA

3-BUDGET 2021 CENTRE DE FORMATION - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 du Centre de Formation tel que présenté ci-dessous, de façon globale, et par chapitres et opérations :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	2 136 981,00	101 388,00	2 238 369,00
Recettes	2 136 981,00	101 388,00	2 238 369,00

FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	433 465,64	521 895,00	521 895,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 417 534,83	1 489 573,00	1 489 573,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 000,00	26 000,00	26 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total des dépenses de gestion courante		1 877 000,47	2 037 468,00	2 037 468,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	10 000,00	10 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	41 942,00	41 942,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 877 000,47	2 089 410,00	2 089 410,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 274,47	47 571,00	47 571,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		36 274,47	47 571,00	47 571,00
TOTAL		1 913 274,94	2 136 981,00	2 136 981,00

FONCTIONNEMENT
RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	5 000,00	5 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	52 019,16	45 532,00	45 532,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 861 255,78	2 086 249,00	2 086 249,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion courante		1 913 274,94	2 136 981,00	2 136 981,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 913 274,94	2 136 981,00	2 136 981,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 913 274,94	2 136 981,00	2 136 981,00

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	424 428,47	94 314,00	94 314,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement		424 428,47	94 314,00	94 314,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	7 074,00	7 074,00
Total des dépenses financières		0,00	7 074,00	7 074,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		424 428,47	101 388,00	101 388,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00
TOTAL		424 428,47	101 388,00	101 388,00

INVESTISSEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	382 772,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		382 772,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	5 382,00	53 817,00	53 817,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
24	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		5 382,00	53 817,00	53 817,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		388 154,00	53 817,00	53 817,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	36 274,47	47 571,00	47 571,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
Total des recettes d'ordre d'investissement		36 274,47	47 571,00	47 571,00
TOTAL		424 428,47	101 388,00	101 388,00

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

4-BUDGET 2021 POMPES FUNEBRES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 des pompes funèbres tel que présenté ci-dessous, de façon globale, et par chapitres et opérations :

Libellés	Section d'Exploitation	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	1 445 070,00	262 170,00	1 707 240,00
Recettes	1 445 070,00	262 170,00	1 707 240,00

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	354 324,00	350 000,00	350 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	681 891,00	781 831,00	781 831,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 900,00	26 000,00	26 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 060 115,00	1 157 831,00	1 157 831,00
66	CHARGES FINANCIERES	36 220,00	33 000,00	33 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 500,00	1 000,00	1 000,00
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES	30 000,00	40 000,00	40 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 239 835,00	1 231 831,00	1 231 831,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 125,00	135 562,00	135 562,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	81 000,00	77 677,00	77 677,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		83 125,00	213 239,00	213 239,00
TOTAL		1 322 960,00	1 445 070,00	1 445 070,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 018 460,00	1 209 100,00	1 209 100,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	162 000,00	230 000,00	230 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 180 460,00	1 439 100,00	1 439 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	141 000,00	4 800,00	4 800,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles d'exploitation		1 321 460,00	1 443 900,00	1 443 900,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 500,00	1 170,00	1 170,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 500,00	1 170,00	1 170,00
TOTAL		1 322 960,00	1 445 070,00	1 445 070,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000,00	184 400,00	184 400,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
Total des dépenses d'équipement		80 000,00	184 400,00	184 400,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	72 125,00	76 600,00	76 600,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		72 125,00	76 600,00	76 600,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		152 125,00	261 000,00	261 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 500,00	1 170,00	1 170,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 500,00	1 170,00	1 170,00
TOTAL		153 625,00	262 170,00	262 170,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	70 500,00	48 931,00	48 931,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		70 500,00	48 931,00	48 931,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
24	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		70 500,00	48 931,00	48 931,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 125,00	135 562,00	135 562,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	81 000,00	77 677,00	77 677,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		83 125,00	213 239,00	213 239,00
TOTAL		153 625,00	262 170,00	262 170,00

Rapporteur : Monsieur Hervé MERZ

5-BUDGET 2021 CREMATORIUM - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 du Crématorium tel que présenté ci-dessous, de façon globale, et par chapitres et opérations :

Libellés	Section d'Exploitation	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	1 035 414,00	199 414,00	1 234 828,00
Recettes	1 035 414,00	199 414,00	1 234 828,00

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	304 850,00	365 100,00	365 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	401 335,00	469 100,00	469 100,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 000,00	23 000,00	23 000,00
Total des dépenses de gestion des services		724 185,00	857 200,00	857 200,00
66	CHARGES FINANCIERES	31 180,00	31 000,00	31 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	94 500,00	10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		849 865,00	898 200,00	898 200,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	256 835,00	49 214,00	49 214,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	70 400,00	88 000,00	88 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		327 235,00	137 214,00	137 214,00
TOTAL		1 177 100,00	1 035 414,00	1 035 414,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	927 500,00	1 025 000,00	1 025 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	54 000,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		981 500,00	1 025 000,00	1 025 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	195 000,00	10 000,00	10 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles d'exploitation		1 176 500,00	1 035 000,00	1 035 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	600,00	414,00	414,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		600,00	414,00	414,00
TOTAL		1 177 100,00	1 035 414,00	1 035 414,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	440 000,00	68 800,00	68 800,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000,00	40 000,00	40 000,00
	Total des opérations d'équipement			
	Total des dépenses d'équipement	520 000,00	118 800,00	118 800,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	60 000,00	63 200,00	63 200,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	60 000,00	63 200,00	63 200,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
	Total des dépenses réelles d'investissement	580 000,00	182 000,00	182 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	600,00	414,00	414,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	17 000,00	17 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	600,00	17 414,00	17 414,00
TOTAL		580 600,00	199 414,00	199 414,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
10	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	253 365,00	45 200,00	45 200,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	253 365,00	45 200,00	45 200,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
24	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers			
	Total des recettes réelles d'investissement	253 365,00	45 200,00	45 200,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	256 835,00	49 214,00	49 214,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 400,00	88 000,00	88 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	17 000,00	17 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	327 235,00	154 214,00	154 214,00
TOTAL		580 600,00	199 414,00	199 414,00

Rapporteur : Monsieur Hervé MERZ

Arrivée de M. DENAJA, le pouvoir donné à M. HERCE s'annule.

6-BUDGET 2021 VILLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer l'ensemble des subventions pour lesquelles les crédits ont été inscrits au Budget primitif 2021, et a approuvé la signature des conventions d'objectifs, annexées à la présente délibération, concernant les subventions d'un montant supérieur à 23 000 € :

ORGANISMES	MONTANTS
ARAGO DE SETE	103 857,00
SETE NATATION	106 400,00
FC SETE 34	138 000,00
RUGBY CLUB SETE	46 000,00
SALLE VINCENT FERRARI	41 000,00
VOILE FUN SETE	70 000,00
COMITE ŒUVRES SOCIALES	151 000,00
OBJECTIF CETAVOIR	83 340,00
JAZZ A SETE	63 000,00
METISETE	81 000,00
ESCALE A SETE	235 000,00
ARTS MODESTE	240 000,00
CLUB DES AINES	54 000,00
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	6 276 850,00
OFFICE DE TOURISME	680 000,00
SNAPSHOT	54 000,00
VEO BASSIN DE THAU	58 000,00
SETA SOUND	31 500,00

Rapporteur : Monsieur Hervé MARQUES

7-BUDGET 2021 VILLE - AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT
Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a adopté des Autorisations de programmes / Crédits de paiements qui nécessitent une nouvelle présentation en Conseil.

En effet, certains de ces programmes doivent faire l'objet d'ajustement du montant de l'Autorisation de programmes, de révisions de Crédits de paiements pour tenir compte du rythme de réalisation des opérations et conformément au tableau suivant :

AJUSTEMENT DES CREDITS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES BP 2021

N° AP/CP	Libellé AP/CP	N° de délibération et date	Montant de l'autorisation de programme en TTC	CREDITS DE PAIEMENT					
				ANTERIEUR	2021	2022	2023	2024	2025
AJUSTEMENTS									
9000000	Equipement et matériel des services	D 2020 096 du 23/11/2020	1 582 423,00	615 419,04	759 763,00	207 240,96			
		AJUSTEMENTS	1 792 759,04	0,00	0,00	292 759,04	500 000,00	500 000,00	500 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	3 375 182,04	615 419,04	759 763,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
9000001	Voirie et équipement de voirie	D 2020 045 du 28/07/2020	6 160 000,00	2 336 450,00	1 605 000,00	2 218 550,00			
		AJUSTEMENTS	7 500 000,00	0,00			2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	13 660 000,00	2 336 450,00	1 605 000,00	2 218 550,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
9000002	Aménagement urbain	D 2020 096 du 23/11/2020	11 530 000,00	4 620 000,00	5 270 000,00	1 640 000,00			
		AJUSTEMENTS	10 500 000,00	0,00	-500 000,00	2 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	22 030 000,00	4 620 000,00	4 770 000,00	3 640 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
9000003	Smart city réseaux secs	D 2020 096 du 23/11/2020	2 760 000,00	1 530 000,00	730 000,00	500 000,00			
		AJUSTEMENTS	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	4 260 000,00	1 530 000,00	730 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
9000004	Politique de la ville	D 2020 096 du 23/11/2020	3 393 000,00	111 000,00	568 006,00	2 713 994,00			
		AJUSTEMENTS	2 059 206,00	0,00	0,00	-1 213 994,00	892 400,00	1 194 000,00	1 186 800,00
		PROPOSITIONS AP/CP	5 452 206,00	111 000,00	568 006,00	1 500 000,00	892 400,00	1 194 000,00	1 186 800,00
9000005	Participations	D 2020 045 du 28/07/2020	11 129 490,00	5 244 490,00	1 855 000,00	4 030 000,00			
		AJUSTEMENTS	410 000,00	0,00	0,00	-2 920 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	11 539 490,00	5 244 490,00	1 855 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00
9000006	Batiments scolaires	D 2020 096 du 23/11/2020	4 735 000,00	931 536,96	455 000,00	3 348 463,04			
		AJUSTEMENTS	2 071 536,96	0,00	0,00	-1 993 463,04	2 255 000,00	1 355 000,00	455 000,00
		PROPOSITIONS AP/CP	6 806 536,96	931 536,96	455 000,00	1 355 000,00	2 255 000,00	1 355 000,00	455 000,00
9000007	Batiments autres	D 2020 096 du 23/11/2020	11 062 000,00	3 267 770,96	4 732 000,00	3 062 229,04			
		AJUSTEMENTS	15 964 201,92	0,00	0,00	1 534 164,96	4 594 500,00	4 769 500,00	5 066 036,96
		PROPOSITIONS AP/CP	27 026 201,92	3 267 770,96	4 732 000,00	4 596 394,00	4 594 500,00	4 769 500,00	5 066 036,96

Rapporteur : Monsieur Cédric DELAPIERRE

8-BUDGET 2020 VILLE - REGULARISATION D'AMORTISSEMENTS ET MISE A LA REFORME D'ELEMENTS D'ACTIF PAR ECRITURE NON BUDGETAIRE

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a autorisé la régularisation sur le compte 1068 pour 7 022 203,04 €, concernant la mise en adéquation de l'actif de la ville de Sète, et réalisée en étroite collaboration avec la trésorerie de Sète.

Trois points sont donc à régulariser pour l'année 2020 :

1/ Les écritures relatives aux amortissements antérieurs à 2016 n'ont pas été effectuées pour un montant de : 6 687 119,68 €,

2/ Un solde restant sur la nature comptable 21532 (réseaux d'assainissement) d'un montant de 329 278,43 € sur le BP de la ville doit être régularisé par opération d'ordre non budgétaire,

3/ Un moteur de bateau Yamaha, d'un montant de 5 804,93 € TTC, a été acquis par la ville en 2010 pour le budget des Quilles. Ce moteur a été remboursé la même année sur le budget des Quilles, mais l'imputation de régularisation était erronée.

Le montant du compte 1068 après ces opérations s'élèvera à 170 907 569,33 €.

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

9-FISCALITE : VOTE DE LA MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE
Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a décidé et fixé à 20 % la majoration de la part lui revenant de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

URBANISME

10-CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - AVENANT N°2 AVEC SETE THAU HABITAT
Délibération adoptée à l'unanimité.

Afin de permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires de la ville, un abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties permet l'engagement de moyens spécifiques dans les quartiers retenus.

La convention d'utilisation de l'abattement dans le quartier prioritaire de l'île de Thau arrivant à son terme, le Conseil municipal a approuvé un avenant pour définir les engagements de Sète Thau Habitat pour les années 2021 et 2022, soit jusqu'au terme du contrat de ville.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

11-CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - AVENANT N°2 AVEC HERAULT LOGEMENT
Délibération adoptée à l'unanimité.

Afin de permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires de la ville, un abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties permet l'engagement de moyens spécifiques dans les quartiers retenus.

La convention d'utilisation de l'abattement dans le quartier prioritaire de l'île de Thau arrivant à son terme, le Conseil municipal a approuvé un avenant pour définir les engagements de Hérault Logement pour les années 2021 et 2022, soit jusqu'au terme du contrat de ville.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

Mme AUTHIE prend la Présidence de la séance.

12-ZAC ENTREE EST RIVE SUD - DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Délibération adoptée à la majorité par 29 voix Pour et 9 voix Contre

Dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts, M. COMMEINHES était absent lors des débats et du vote de cette délibération.

Le projet de la ZAC Est Entrée Sud consiste en la création d'un nouveau quartier urbain, avec de nouveaux logements, des commerces et des bureaux, des espaces publics requalifiés, des cheminements doux.

La localisation optimale du site, ainsi que la nécessité de réaliser des logements, de dynamiser l'économie locale, de créer des emplois, de requalifier les espaces publics, de résoudre les problématiques de sécurité justifient le caractère d'intérêt général de l'opération de la ZAC Entrée Est Secteur Sud.

Ceci a donc conduit le commissaire enquêteur à rendre un avis favorable sans réserve à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement suite à la clôture de l'enquête publique préalable.

Le Conseil municipal a donc approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération d'aménagement de la ZAC Entrée Est « Secteur Sud, et a autorisé la SA ELIT à poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et à diligenter toutes les mesures nécessaires à l'appropriation des parcelles liées à la réalisation de l'opération d'aménagement.

Rapporteur : Madame Jocelyne GIZARDIN

M. COMMEINHES reprend la Présidence de la séance.

13-RAVALEMENT DES FACADES - EXTENSION DU PERIMETRE D'ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES DIRECTES AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a approuvé l'extension du périmètre et l'attribution d'aides financières directes aux propriétaires ayant satisfait au règlement d'attribution, pour le ravalement des façades des rues du Palais, Blaise Pascal, Jean Jaurès, Bir Hakeim et Révolution.

Il est précisé qu'une fois la subvention accordée, les travaux doivent être mis en œuvre dans un délai d'un an et avoir fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

ACTION SOCIALE

14-REALISATION D'UN CHANTIER DANS LE CADRE DE L'ACTION CHANTIER D'INSERTION BASSIN DE THAU 2021 - FUTUR SITE DU JARDIN RICHELIEU - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PASSERELLES CHANTIERS

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Ville de SETE a fait l'acquisition d'un terrain militaire qu'elle souhaite transformer en jardin naturel éducatif et de loisirs (le Jardin Richelieu), situé Chemin de Saint Clair.

Le Conseil municipal a adopté une convention de partenariat ayant pour objectif de contractualiser les engagements réciproques de la commune et de l'association Passerelles chantiers à qui les travaux ont été confiés, du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Cette action intitulée « Chantier d'insertion – Bassin de Thau 2021 » est financée par l'état par l'intermédiaire de la direction départementale du Travail et de l'emploi, par le Département de

l'Hérault, par le Fonds Social européen, Sète agglomération Méditerranée (à hauteur de 21 877,91 euros TTC) et la commune (à hauteur de 31 357€ TTC).

Le coût total de cette opération s'élève à 334.076 €.

Elle concerne 12 personnes, jeunes et adultes répondant aux critères de l'insertion par l'activité économique.

Rapporteur : Madame Jocelyne GIZARDIN

AFFAIRES CULTURELLES

15-ATTRIBUTION DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET ASSOCIATIF - CENTENAIRE BRASSENS

Délibération adoptée à l'unanimité.

Afin de mettre à l'honneur le centenaire de la naissance de Georges BRASSENS, la ville souhaite organiser de nombreuses manifestations rythmant l'année 2021 en collaboration avec le tissu associatif local.

Les associations sont donc invitées à s'impliquer dans l'évènement en proposant des actions dans le cadre de l'appel à projet, dont le lancement a été autorisé par le Conseil municipal.

Deux types de projets peuvent être présentés :

- Des projets de création artistique, dont le contenu est en lien avec l'œuvre de Georges Brassens, son regard sur la société et le thème de la liberté individuelle,
- Des projets tournés vers les habitants de Sète, qui pourront en être les acteurs et/ou les participants. Ces propositions devront être en lien avec la vie et l'œuvre de Georges Brassens ainsi qu'avec l'objet de l'association porteuse du projet.

Rapporteur : Madame Jeanne CORPORON

16-LICENCES D'ENTREPRENEUR DU SPECTACLES - DESIGNATION DU REPRESENTANT LEGAL DE LA COLLECTIVITE

Délibération adoptée à l'unanimité.

La ville doit déposer un dossier de renouvellement de licence d'entrepreneurs de spectacles vivants, et désigner le représentant légal titulaire des trois licences suivantes :

- Licence de catégorie 1 : pour les exploitants de lieux de spectacles,
- Licence de catégorie 2 : pour les producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées,
- Licence de catégorie 3 : pour les diffuseurs de spectacles.

Au regard de ses compétences, le Conseil municipal a désigné Madame Jeanne CORPORON, en sa qualité d'adjointe au Maire, comme représentante de la Ville de SETE et titulaire des licences d'entrepreneur de spectacles, et a autorisé la constitution de la demande de renouvellement de licences auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

EDUCATION

17-DISPOSITIF CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT A PASSER AVEC LA CAF Délibération adoptée à l'unanimité.

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif d'appui à la scolarité en direction des jeunes de l'école primaire au lycée.

Dans le cadre d'un partenariat avec la ville de SETE, la CAF de l'Hérault a souhaité conclure avec la collectivité une convention d'objectifs et de financement pour l'année scolaire 2020-2021, encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service des accompagnements à la scolarité.

Le Conseil municipal a approuvé cette convention et la mise en place de 13 actions par la ville, visant ainsi à offrir aux cotés de l'Ecole, l'appui et les ressources nécessaires dont les enfants ont besoin pour réussir.

Rapporteur : Madame Corinne AZAIS

18-FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT - CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE Délibération adoptée à l'unanimité.

Dans notre ville, 4 écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat (le SOUS-BOIS, L'ENSEMBLE SAINT JEAN - SAINT VINCENT, SAINT PIERRE et la CALENDRETA DE SETA) accueillent tous les ans environ 650 élèves dans les classes maternelles et élémentaires.

La convention attribuant une contribution forfaitaire annuelle versée par élève (d'un montant de 680 €) arrivant à son terme, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une nouvelle convention pour 4 ans.

La contribution financière sera de 695 € par élève.

Par ailleurs, il est rappelé que les enfants des écoles privées de la ville de SETE, bénéficient au titre d'avantages en nature et à parité avec les écoles publiques, de l'accès aux prestations sportives, culturelles ainsi qu'aux classes de découverte.

Rapporteur : Madame Corinne AZAIS

ADMINISTRATION GENERALE

19-COMMISSION LOCALE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE THAU ET INGRIL - RENOUELEMENT D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération adoptée à l'unanimité des votants par 32 voix Pour et Abstention : 9 voix

Il est aujourd'hui nécessaire de renouveler le représentant du Conseil municipal au sein de la commission locale d'aménagement et de gestion des eaux de Thau et Ingril.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à cette élection par un vote à main levée, et a élu le seul candidat, M. Vincent SABATIER.

Rapporteur : Monsieur Hervé MERZ

RESSOURCES HUMAINES

20-MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Le Conseil municipal a pris acte d'un projet de mise à disposition et de la convention afférente pour Monsieur Jean-Louis MASSON, auprès de Sète agglomération Méditerranée, au service bâtiments infrastructures, pour une durée de deux mois.

Cette mise à disposition donnera lieu à un remboursement intégral de la rémunération et charges afférentes à l'emploi concerné.

Rapporteur : Monsieur Hervé MERZ

SECURITE

21-DECENTRALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT - CONVENTION AVEC L'ANTAI Délibération adoptée à l'unanimité des votants par 32 voix Pour et Abstention : 9 voix

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement d'une convention avec l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), afin de lui confier la gestion des Forfaits Post Stationnement (FPS) émis par les services de la collectivité.

Rapporteur : Monsieur Patrick ANDRE

COMMERCE

22-DELEGATIONS SERVICES PUBLICS - BAINS DE MER - BRASSERIE DU MUSEE PAUL VALERY - CASINO - RAPPORTS ANNUELS 2019 DES DELEGATAIRES

Le Conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2019 des délégataires des services publics suivants :

- L'exploitation des jeux du casino :
La Société SETE LOISIRS.
- L'exploitation de la brasserie du Musée Paul Valéry :
SARL VAG MIDI LA-HAUT.
- L'exploitation des lots de plage pour les bains de mer (à l'exception des lots N° 2, et 15 non attribués, du lot N°5, inexploité), (le lot N°10 a fait l'objet d'une adaptation des lieux concédés, atteint par l'érosion, le lot est inutilisable. Le délégataire a été autorisé à s'installer sur le lot N°9 inoccupé pour la saison).

Ces rapports ont été examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 16 octobre 2020.

Rapporteur : Monsieur Francis HERNANDEZ

MARCHES PUBLICS

23-PARC AUTO - GROUPEMENT D'ACHATS VEHICULES ELECTRIQUES 2021-2022

Délibération adoptée à l'unanimité.

HERAULT ENERGIES déploie, sur tout le territoire de l'Hérault, un réseau public pour la recharge des véhicules électriques.

Il organise et coordonne un groupement de commande pour l'achat de véhicules électriques.

Afin d'envisager des économies en mutualisant les dépenses, le Conseil municipal a autorisé l'adhésion d'un groupement de commandes publiques pour l'acquisition de véhicules électriques, coordonné par le Président d'Hérault Energies, d'un montant de 500 € TTC pour les membres ayant entre 10 000 et 50 000 habitants et adopté la convention afférente.

Le Président d'Hérault Energies ou son représentant est autorisé à signer les marchés ou accords-cadres se rapportant à ladite convention, pour le compte de la Ville de Sète.

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

24-VALORISATION PAYSAGERE, ENVIRONNEMENTALE ET SPORTIVE DU SITE "AIRE DE LOISIRS DU PONT-LEVIS" ET AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention constitutive de groupement de commandes publiques, entre la Ville de Sète et Sète agglomération Méditerranée, pour la valorisation paysagère, environnementale et sportive et l'amélioration des conditions d'accueil du site « aire de loisirs du pont-levis ».

Le Président de Sète agglomération Méditerranée est autorisé à signer les marchés se rapportant à ladite convention.

Rapporteur : Monsieur François ESCARGUEL

AMENAGEMENT URBAIN

25-NOUVEAU PROGRAMME DE REQUALIFICATION URBAINE DE L'ILE DE THAU - AVENANT 1

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a approuvé l'avenant simplifié n°1 à la Convention pluriannuelle pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de l'île de Thau faisant l'objet des ajustements mineurs suivants :

- Création d'une nouvelle opération « Requalification des abords du pôle commercial et création d'un nouvel accès au quartier » regroupant plusieurs opérations existantes,
- Création d'une nouvelle opération « Réorganisation des espaces publics, voiries et desserte des équipements Sud du quartier » regroupant plusieurs opérations existantes,
- Création d'une nouvelle opération "Requalification BBC rénovation des résidences la Seinchole, le Vêradier et la Traîne - 363 LLS" regroupant plusieurs opérations existantes,

- Modification des calendriers opérationnels des opérations "Création d'un terrain d'entraînement en revêtement synthétique" et "Extension de l'équipement « La Passerelle »",
- Modification des calendriers et ajustement des concours financiers entre les opérations de la même famille financière.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

GESTION DU PATRIMOINE

26-DENOMINATION DE VOIE - IMPASSE DE STOCKHOLM AU PARC AQUATECHNIQUE Délibération adoptée à l'unanimité.

A ce jour, une impasse communale desservant une entreprise n'a toujours pas été dénommée au Parc Aquatechnique.

Le Conseil municipal a décidé de dénommer cette impasse « Impasse de Stockholm ».

Rapporteur : Monsieur Vincent SABATIER

27-OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - PARCELLE CI 245 / CI 343 - CONVENTION DE SERVITUDES AVEC DEBELEC MANDATE PAR ENEDIS Délibération adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, la Ville de SETE a accepté la constitution d'une convention de servitudes concernant les parcelles CI n°245 et CI n°343 et a accepté la réitération par acte authentique afin de régulariser ladite convention, les frais d'actes notariés étant à la charge d'ENEDIS.

Rapporteur : Monsieur François COMMEINHES

La séance est levée à 20H30

Le Maire



François COMMEINHES

**LES EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS, OBJET DU PRESENT COMPTE-RENDU, SONT
PUBLIES CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2131-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES.
TOUTE PERSONNE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AUPRES DU SECRETARIAT GENERAL A
L'HOTEL DE VILLE.**